

Crédit d'investissement – Halle polyvalente : Réfection des WC du rez-de-chaussée et du revêtement de sol de la salle de gymnastique

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

1. PREAMBULE

Victimes de leur âge (la construction du bâtiment datant de 1980), les revêtements des parois et des sols des toilettes du rez-de-chaussée de la halle polyvalente se détachent des surfaces, au point que leur remplacement total devient nécessaire.



Le fond de la salle de gymnastique souffre également de l'usure du temps et mérite une complète rénovation pour assurer la fonction que l'on est en droit d'attendre d'un revêtement sportif.

Ces rénovations s'accompagneront de travaux de rafraîchissement de peinture ainsi que l'installation de nouveaux luminaires dans les WC.

2. OBJET DU PREAVIS

Le crédit demandé par le présent préavis doit permettre la réalisation des travaux décrits ci-dessous :

2.1. Réfection WC hommes & femmes, au rez-de-chaussée

- Démontage et remplacement de tous les sanitaires.
- Démolition du carrelage qui est en train de se décoller et de tomber dangereusement.
- Dépose et repose des cloisons de séparation.
- Pose d'un nouveau carrelage.
- Repose des mêmes cloisons de séparation.
- Remplacement des appareils sanitaires :
WC dames : - WC – lavabos – miroirs - porte-savon – accessoires – sèche-mains.
WC hommes : - WC – lavabos – miroirs - porte-savon – accessoires – sèche-mains – urinoirs.

- Pose de nouveaux luminaires.
- Travaux de peinture.

2.2. Réfection du revêtement de sol de la salle de gymnastique

- Pose d'un nouveau revêtement sportif à souplesse ponctuelle sur 350 m², avec marquage des lignes de jeux.
- Travaux de peinture.

Ces travaux devront être réalisés durant les vacances scolaires.

3. ASPECTS FINANCIERS

Le montant du crédit est évalué sur la base des prestations énumérées ci-dessous :

Réfection WC du rez-de-chaussée	CHF	51'258.30
Pose de nouveaux luminaires	CHF	2'000.00
Travaux de peinture dans les WC	CHF	4'000.00
Réfection revêtement sportif	CHF	24'538.70
Travaux de peinture dans la salle de gymnastique	CHF	5'000.00
Frais divers et imprévus env. 10%	CHF	<u>8'679.70</u>
Total général TTC	CHF	<u>95'476.70</u>

4. CONCLUSIONS

Compte tenu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir adopter la résolution suivante :

Le Conseil communal de Cudrefin

- vu le préavis municipal,
- oui le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Décide

1. D'octroyer à la Municipalité un crédit de CHF 100'000.00 destiné à financer les travaux prévus à la halle polyvalente pour la réfection des WC du rez-de-chaussée et du revêtement de sol de la salle de gymnastique.
2. D'accepter la prise en charge de son financement par la trésorerie courante.
3. D'autoriser la Municipalité à faire tout ce qui sera utile et nécessaire à la réalisation de ce projet.

Cudrefin, le 28 mars 2024

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ :

Le Syndic :



R. Emmenegger



La Secrétaire :



A.-M. Lager

Municipale responsable : Christine Carrel